



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Nancy, le 13 juin 2008

L'accueil de la petite enfance : l'exemple meurthe-et-mosellan

Économie Lorraine n° 132 - 133

disponible sur Internet : <http://www.insee.fr/lorraine>

à partir du 18 juin 2008

Cette étude, réalisée en partenariat avec le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle, a pour objectif de mettre en regard l'offre et la demande de services à la petite enfance en Meurthe-et-Moselle, à l'échelle des territoires de l'action médico-sociale (TAMS) du département. Elle est organisée en 3 parties :

1 - Demande et offre d'accueil de la petite enfance : un état des lieux

En 2006, 25 400 enfants de moins de 3 ans vivent en Meurthe-et-Moselle. Du côté de l'offre de services à la petite enfance, les assistantes maternelles constituent le mode d'accueil le plus répandu. Puis viennent les places en structures d'accueil collectif, à la fois moins nombreuses et polarisées sur le Territoire d'Action Médico-Sociale (Tams) de Nancy. Globalement, le département se situe au-dessus de la moyenne nationale en termes de capacité d'accueil.

2 - L'analyse des tensions : une vision territoriale et prospective

Les choix des parents pour faire garder leurs jeunes enfants s'opèrent fréquemment sous contraintes. Ainsi, le rapport entre le nombre de places régulières et celui des enfants de moins de 3 ans est plus défavorable dans le nord du département. À l'horizon 2030, la diminution du nombre de femmes en âge de procréer dans le département annonce une baisse des effectifs des jeunes enfants. Toutefois, la croissance continue de l'activité des femmes et de la monoparentalité pourrait soutenir la demande de services d'accueil.

3 - Politique en faveur de la petite enfance du département à l'Europe : conforter le choix des familles et améliorer la qualité des services

La conciliation entre vie familiale et professionnelle est au cœur des préoccupations européennes. Pour répondre aux objectifs, les pays doivent atteindre en 2010 des cibles en matière de taux d'accueil et de taux d'emploi. En France, la mise en place de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE) en 2004 a permis aux familles d'accéder plus facilement au mode d'accueil souhaité, tout en pesant sur le taux d'activité féminin. Dans le département, la Commission Départementale d'Accueil du Jeune Enfant (CDAJE) est l'instance qui définit les grandes orientations pour l'accueil du jeune enfant. En l'absence de pression démographique, la politique en faveur de la petite enfance dans le département pourra permettre d'élargir le choix des familles et d'améliorer la qualité des services.

**Merci d'indiquer à vos lecteurs ou auditeurs
la sortie de cette publication**

Contact :

Jacqueline FINEL

Tél : 03.83.91.85.45 - Fax : 03.83.91.86.82 - Mél : jacqueline.finel@insee.fr

INSEE Lorraine - 15 rue du Général Hulot - CS 54229 - 54042 NANCY CEDEX